CHARTE DE RESPONSABILITE SOCIALE & ENVIRONNEMENTALE

Janvier 2023

22 rue Jean Messager - BP 40137 SAINT REMY DU NORD - 59618 MAUBEUGE Cedex
Tél : 03 27 63 60 60 - Fax : 03 27 66 30 54 - commercial@arf.fr - www.arf.fr

SOMMAIRE

01
Préambule

02
Nos engagements sociaux & sociétaux

03
Nos engagements environnementaux

04
Nos engagements économiques

05
Nos outils

PREAMBULE

ARF, société spécialisée dans le traitement des déchets industriels, prend des engagements en matière de responsabilité sociale et environnementale.

La présente charte a pour objet de formaliser ces engagements qui s’articule autour de trois thèmes :

Nos engagements sociaux & sociétaux

Nos engagements environnementaux

Nos engagements économiques

La charte est portée à la connaissance de chaque collaborateur afin qu’il soit sensibilisé et acteur des engagements d’ARF.

Nos engagements sociaux & sociétaux

Lutter contre les discriminations :

La société ARF ainsi que ses filiales veille à mettre en œuvre des actions visant à prévenir et lutter contre les discriminations notamment fondée sur la race ou l'origine ethnique, le sexe, la religion ou les convictions, l'opinion (politique et/ou syndicale), le handicap, l'âge et l'orientation sexuelle.

Lutter contre le travail illégal :

La société ARF respecte la réglementation en matière de temps de travail et met en œuvre des actions avec pour objectif d'assurer un équilibre entre vie professionnelle et privée. Elle s'engagement à ne pas avoir recours à des travailleurs en situation irrégulière, à respecter les dispositions des conventions de l'Organisation internationale de Travail n°138 et 182 et les Directives internationales relatives aux droits de l'homme (Travail des enfants, droits fondamentaux.

Respecter de la réglementation :

La société ARF veille à ce que les règles du Code du Travail en matière d'hygiène, de santé et de sécurité soient respectées au sein de ses établissements et de ses filiales mais également par ses fournisseurs ou clients.

Avoir un processus de recrutement responsable:

ARF s'engage à traiter toutes les candidates et tous les candidats sur un pied d'égalité dans le cadre d'un processus de recrutement reposant sur une communication sincère et transparente.
Le processus de recrutement repose sur le principe de l'évaluation des candidates et des candidats sur la base des compétences, connaissances, expériences et motivations par rapport au poste à pourvoir à partir du dossier de candidature et de l'entretien de recrutement.

Valeurs de l'entreprise :

Progrès

Exigence

Esprit d'équipe

Nos engagements sociaux & sociétaux

Accompagner les salariés :

Le processus d'intégration des nouveaux salariés a été revu et formalisé en fin d'année 2022 afin d'accompagner le salarié tout au long de sa prise de poste et de « matcher » les besoins et les attentes de chacun. Les besoins de formations sont recensés à l'occasion des entretiens professionnels. Les demandes sont étudiés par la Direction avec objectivité afin de permettre l'actualisation des connaissances et les éventuelles évolutions professionnelles.

Réduire le risque d'accident:

ARF est certifié ISO 45001. Cette démarche vise à mettre en œuvre un système de gestion de la Santé et de la Sécurité au Travail (SST) performant permettant de réduire les risques d'accidents dans toutes les fonctions de l'entreprise.

ISO 45001
BUREAU VERITAS
Certification

Veiller au bien-être des salariés:

ARF a mis en place une mutuelle d'entreprise ou plus de 50% de la cotisation est pris en charge par l'entreprise et dispose d'un accord de participation. Des événements festifs sont organisés chaque année pour fédérer les collaborateurs (vœux, barbecue, sortie annuelle de la Saint-Eloi…). Un programme d'animation RH est mis en place annuellement.

Soutenir la société civile :

ARF soutient des associations de la société civile notamment par du sponsoring (écoles, associations sportives ou culturelles, évènements…).

Action de prévention

Sites équipés d'un défibrillateur en 2022 :

- ARF à CHAUNY
- ARF à SAINT REMY DU NORD
- ARF à VENDEUIL
- SHL à GONDECOURT

Nos engagements environnementaux

Valoriser les déchets :

ARF est un acteur dans le secteur de l'environnement. Elle s'attache à fournir à ses clients des solutions de traitement des déchets industriels privilégiant la valorisation énergétique et matière.

Valorisation énergétique

La vapeur générée par nos incinérateurs de déchets :

- alimente une turbine pour produire de l'électricité,
- est cédée à un industriel voisin pour ses besoins en process

Valorisation matières

- Régénération d'huiles industrielles et des fluides caloporteur
- Recyclage des matières plastiques et des métaux
- Valorisation optimale des aérosols par récupération des gaz propulseurs et des métaux

Améliorer notre performance environnementale :

ARF est dotée d'un management environnemental afin de gérer de manière structurée les aspects environnementaux liés à ses activités avec notamment le respect de la législation environnementale.

Ce dispositif reposant sur l'amélioration continue permet de prendre en compte les enjeux environnementaux de notre société dans le but d'améliorer notre performance environnementale globale et contribuer ainsi aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

ISO 9001
ISO 14001
BUREAU VERITAS
Certification

Sur le site ARF de VENDEUL, la vapeur générée par les installations d'incinération des déchets alimente une turbine d'une puissance de 2 400 KVa permettant une auto-alimentation en énergie électrique.

Nos engagements environnementaux

Sensibiliser aux écogestes:

ARF sensibilise l'ensemble de ses collaborateurs aux écogestes :

- impression recto verso (régale par défaut des imprimantes);
- Message sur les mails envoyés d'incitation à limiter les impressions papier;
- Limitation des déplacements par la pratique de la visioconférence, de l'E-learning, des webinaire;
- Ecoconduite;
- Sobriété énergétique : Extinction de l'éclairage et baisse du chauffage en dehors des heures de présence…

Sélectionner les fournisseurs:

ARF s'engage à travailler en priorité avec des fournisseurs qui adoptent des pratiques respectueuses de l'environnement.

Nos engagements économiques

Pratiquer l'éthique des affaires:
ARF veille à ce que ses collaborateurs respectent les principes fondamentaux de l'éthique des affaires :

- Lutte contre la corruption et autres dérives dans les relations commerciales (clients, fournisseurs);
- Respect des règles d'une concurrence loyale;
- Respect des clients (qualité de service, satisfaction…);
- Évitement des conflits d'intérêts.

Adopter une politique d'achat responsable:
La politique d'achat responsable repose sur un cadre de référence partage entre acheteurs et fournisseurs pour :

- veiller à diminuer les risques et / ou les atteintes aux droits de l'homme, à la réglementation en matière de droit du travail et à l'environnement,
- s'assurer de bonnes pratiques commerciales.

ARF attend de ses fournisseurs qu'ils coopèrent pour la mise en œuvre de ces principes et qu'ils portent une attention particulière à mener toutes les mesures correctives nécessaires.

Les outils mis en place ou utilisés

Chartes :
- lutte contre les discriminations
- Lutte contre le harcèlement
- recrutement responsable
- droit à la déconnexion
- achats responsables

Procédures :
- intégration
- Validations des acquis de l'expérience(VAE)

Certifications :
- ISO 9001 – Qualité
- ISO 14001 - Environnement
- ISO 45001 – Santé Sécurité au Travail

Plateforme informatique :
- PROVIGIS (obligation de vigilance fournisseurs)